



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Registre d'accessibilité

du rectorat de Reims

Renseignements sur l'établissement recevant du public

Ministère de l'Education Nationale – Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

Rectorat de l'académie de Reims
1 rue Navier
51082 Reims cedex
Téléphone : 03 26 05 69 69
Site web : <http://www.ac-reims.fr/>

Le site du rectorat

Établissement de bureaux :	5 ^e catégorie
Niveaux :	R+2 sur sous-sol semi enterré
Niveau accessible au public :	Rez-de-chaussée surélevé
Effectif maximal admissible :	751 personnes
Document disponible :	Registre de sécurité

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Renseignements sur l'établissement recevant du public

L'administration de l'éducation nationale est présente dans chaque région et dans chaque département : ce sont les services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale. Certains reçoivent du public.

Le rectorat :

Le rectorat est la direction des services de l'éducation nationale à l'échelon de l'académie. Il met en œuvre dans l'académie la politique éducative définie au niveau national. Il a autorité sur le premier degré (écoles maternelles et élémentaires) et le second degré (collèges et lycées).

Les DSDEN :

La direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) est l'échelon départemental. Les quatre directions départementales pour l'académie sont situées :

- à Charleville-Mézières pour les Ardennes
- à Troyes pour l'Aube
- à Châlons-en-Champagne pour la Marne
- à Chaumont pour la Haute-Marne

Chaque direction gère pour son département l'organisation scolaire, les personnels, essentiellement ceux de l'enseignement primaire, la scolarité et vie scolaire, l'organisation des examens et concours, etc.

Les Centres d'Information et d'Orientation :

Services publics gratuits de l'éducation nationale, les CIO sont des lieux d'accueil et de conseil pour aider le public dans sa démarche d'orientation.

Vous pourrez y consulter de la documentation et bénéficier d'un entretien avec un conseiller d'orientation-psychologue. Il existe 10 centres d'information et d'orientation dans l'académie de Reims.

Décrets, arrêtés, circulaires

Attestation d'accessibilité

Décrets, arrêtés

Décret n°2017-431 du 28 mars 2017 relatif au registre d'accessibilité.

Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion.

Attestation

L'établissement est inclus dans l'agenda d'accessibilité programmé de l'Etat dans la région Champagne-Ardenne, validé par le préfet de la région Champagne-Ardenne le 17 décembre 2015.

Les aménagements intérieurs du rectorat étaient conformes à la réglementation d'accessibilité au 31 décembre 2014.

La rampe d'accessibilité extérieure a été remise aux normes en vigueur en 2016.

Équipements d'accessibilité

Cheminements extérieurs

Le cheminement extérieur se fait depuis la rue Navier par une rampe conforme aux normes pour les personnes à mobilité réduite complétée par un élévateur dans le bâtiment (des panneaux de signalétique jalonnent le cheminement) ou par un escalier principal.



Rampe d'accès PMR



Élévateur PMR



Escalier principal extérieur



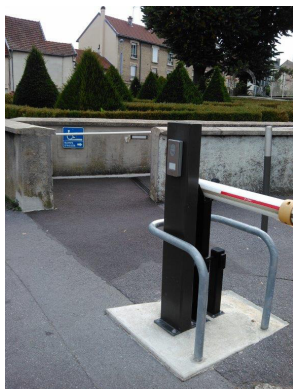
Escalier intérieur

Présence de places de stationnement pour personnes à mobilités réduite (PMR) pour le personnel et les visiteurs sur le parking public face à l'établissement et sur le parking privatif en façade (interphone pour demander l'ouverture de la barrière levante).

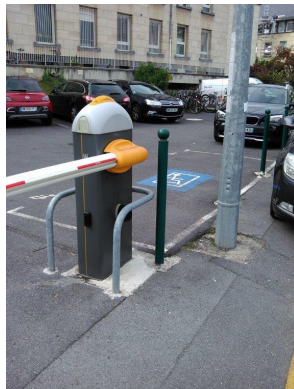
Places de stationnements pour PMR



Parking public



Interphone barrière levante



Parking privatif avec places PMR

Accueil

Un agent est présent à la banque d'accueil adaptée pour les personnes à mobilité réduite afin d'assurer le filtrage des visiteurs.

Il commande également la porte coulissante électrique pour accéder au hall du bâtiment.



Banque d'accueil

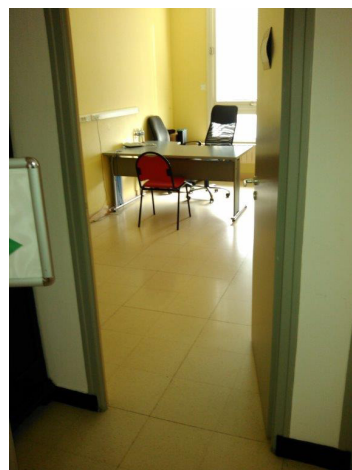


Porte coulissante électrique

Deux salles de réunion en rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un bureau mutualisé l'est également.



Salle de réunion rdc



Bureau mutualisé

Sanitaires



Un cabinet d'aisances accessible aux personnes à mobilité réduite est situé au rez-de-chaussée à côté de l'escalier G.

Maintenance

Les équipements pour transports verticaux et portes automatiques font l'objet de contrôles périodiques selon les fréquences réglementaires. La maintenance mise en place permet de s'assurer au quotidien de leur bon fonctionnement.